

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:      Mme GISÈLE GALLICHAN, présidente  
   M. JOHN HAEMMERLI, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT  
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LACHENAIE  
(SECTEUR NORD)**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 3 mars 2003, à 19 h 30  
Centre communautaire de Charlemagne  
15, rue Saint-Paul  
Charlemagne

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 3 MARS 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

VILLE DE CHARLEMAGNE:

M. le Maire Normand Grenier, M. Bernard Boudreau et M. Michel Séguin ..... 5

M. Sylvain Gagné ..... 9

ENVIRONNEMENT-JEUNESSE:

M. Robert Ménard..... 13

M. Richard Bernaquez..... 18

VILLE DE REPENTIGNY:

Mme la Mairesse Chantal Deschamps, M. Robert Weemaes et M. Patrice Rivest..... 23

Mme Manon Fortin ..... 32

Mme Tina Juliano ..... 34

Mme Mary-Ann McCarron ..... 37

COMITÉ DES CITOYENS DE LA PRESQU'ÎLE:

M. François Valiquette..... 42

COMITÉ DE CITOYENS PARC DESROSIERS:

M. François Valiquette et Mme Tina Juliano..... 51

ASSOCIATION DES RETRAITÉS (ÉES) DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC:

Mme Yvonne Pelletier ..... 60

---

**SÉANCE DU 3 MARS 2003**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, secteur Nord, par BFI Usine de triage Lachenaie Ltée.

10

Je m'appelle Gisèle Gallichan, je préside cette Commission et suis accompagnée de monsieur John Haemmerli, commissaire.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

15

Bonsoir!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

20

Nous vous présentons tout de suite la Commission:

D'abord, les analystes qui sont ici à votre droite, à notre gauche à nous, madame Isabel Bernier-Bourgault et monsieur David Boudreault. Également dans la salle, quelque part je ne la vois pas présentement, madame Linda St-Michel, qui est analyste également.

25

À l'arrière, pour plusieurs d'entre vous, vous aurez sans doute reconnu la coordonnatrice du secrétariat, madame Ginette Giasson et la responsable des communications avec la presse, madame Marie-Ève Chamberland. Il y a aussi madame Christiane Lapointe, agente de secrétariat.

30

La logistique de l'audience est assurée par le Service des expositions et des techniques audiovisuelles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Alors, nous y retrouvons messieurs Daniel Moisan et Jean Métivier; et la sténographe madame Monique Champagne.

35

J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que tout ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles, et dans les centres de consultation, et sur le site Internet de la Commission. Elles vont d'ailleurs y rejoindre les documents issus de la première partie d'audience et tous les mémoires, incluant ceux qui ne seront pas présentés publiquement.

40

Les personnes intéressées à déposer un mémoire, sans le présenter devant la Commission, ont d'ailleurs jusqu'à la fin des travaux de cette deuxième partie de l'audience publique pour ce faire.

45 Ces mémoires peuvent alors être remis à madame Ginette Giasson, à l'arrière de la salle, ou encore adressés par courriel dans le délai mentionné cependant et ils seront traités de la même façon que les autres documents. Ils seront donc disponibles dans les centres de consultation et sur le site Internet de la Commission.

50 Je vous rappelle que les trois (3) centres de consultation sont situés:

- à la Bibliothèque municipale de Terrebonne;
- à la Bibliothèque Edmond-Archambault à Repentigny;
- 55 - et à la Bibliothèque municipale de Mascouche.

L'ensemble du dossier est également disponible à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal et aussi au bureau du BAPE à Québec; et il est aussi encore disponible ici à l'arrière de la salle, pour toute la durée de cette deuxième partie de l'audience.

60

Et vous pourrez le consulter, si cela vous intéresse, en vous adressant à madame Chamberland, à l'arrière; et nous vous demandons de le consulter sur place, afin qu'il demeure accessible à tous.

65 La première partie de l'audience publique, comme vous le savez, s'est déroulée à Terrebonne, du vingt-sept (27) au trente et un (31) janvier inclusivement, avec pour objectif d'obtenir l'information utile à une meilleure compréhension du projet et de ses enjeux environnementaux.

70 La seconde partie de l'audience publique, qui commence ce soir, constitue l'essence même de la procédure. Le public donne son opinion.

Il y a cent soixante-trois (163) mémoires qui sont inscrits et soixante et onze (71) personnes ont demandé à être entendues.

75

Les mémoires deviennent publics au fur et à mesure de leur présentation par les citoyens, organismes et institutions.

80 Nous tenons à préciser qu'un mémoire non présenté en audience, mais uniquement déposé est tout autant considéré par la Commission qui les étudie tous.

Les personnes et groupes qui ont signifié à la Commission leur intention de présenter un mémoire seront appelés selon un ordre qui a été convenu avec elles et eux.

85 Tel qu'entendu avec chacun, la présentation ne doit pas dépasser dix (10) minutes et la Commission sera stricte à cet égard. Pour ceux dont le mémoire tient en quelques pages, ils pourront nous en faire la lecture, mais nous demanderons à ceux dont le texte est plus long d'aller à

l'essentiel, parce que, je vous le répète, la Commission lit tous les mémoires, ceux-ci sont rendus publics, et bien sûr, il faut respecter le temps et le droit de parole de ceux qui sont inscrits ensuite.

90

De plus, vous constaterez qu'à l'occasion, les présentations seront suivies d'un échange avec la Commission, qui se réserve cette latitude de poser quelques questions afin de clarifier parfois certains éléments de votre argumentation pour la comprendre correctement.

95

Il ne faudrait donc pas interpréter le questionnement de la Commission comme une révélation d'une éventuelle prise de position de sa part. La Commission est en exercice d'enquête, elle s'intéresse aux arguments, à tous les arguments.

100

Je tiens à préciser ici qu'il ne s'agira pas, pour la Commission, de faire le compte des pour et des contre et de baser là-dessus son analyse. La Commission s'intéresse aux raisons, aux motifs qui appuient votre opinion. Nous sommes à la recherche -- je ne le répéterai jamais assez -- des arguments, de ce sur quoi vous vous basez pour être défavorables ou en faveur du projet.

105

Pour s'assurer d'un bon exercice démocratique, il importe, je vous le répète encore une fois, de maintenir un climat de respect mutuel et de courtoisie et d'éviter les propos inutilement blessants. Exprimer son opinion implique d'accepter que d'autres puissent en exprimer une différente.

110

En ce sens, il est possible que la Commission vous rappelle à l'ordre, s'il y a lieu, parce qu'elle se réserve le droit de refuser un propos ou de mettre un terme à une présentation, si elle juge qu'elle tourne à la polémique ou qu'il y a danger de diffamation.

115

Nous devons, je vous dirais, à la limite, vous protéger et c'est d'ailleurs pour cela que dans certains cas, nous avons communiqué avec certains d'entre vous pour dire: Faites attention parce que vous engagez votre responsabilité quand vous donnez votre opinion, oralement ou par écrit. Ce sont des documents qui deviennent publics, il ne faut pas l'oublier.

120

Vous aurez remarqué qu'il n'y a pas de table de promoteur et de personnes-ressources, bien que certains d'entre eux soient présents dans la salle.

125

Et à la fin des séances, je mentionne qu'il est possible à toute personne d'utiliser un droit de rectification, qui doit cependant porter sur les faits invoqués. Pour se prévaloir de ce droit, il faut préalablement s'inscrire auprès de madame Chamberland.

130

Je mentionne tout de suite aux personnes qui utiliseraient ce droit qu'il est très important de comprendre qu'il s'applique à des faits et que l'intervention doit être brève. Il n'est pas permis de venir rectifier une opinion. Une opinion, ce n'est pas rectifiable.

Je vais vous donner un exemple. Si quelqu'un affirme, par exemple, que l'agrandissement demandé pour le site lui donnerait une capacité de soixante millions (60 M) de tonnes, il s'agit d'une donnée qui, selon l'information qui nous a été fournie, est inexacte. Donc, ça peut être rectifiable.

135 Si par ailleurs, quelqu'un dit que le recyclage doit être obligatoire ou que l'enfouissement doit être interdit, ce sont des opinions que ces personnes expriment, ce ne sont pas des informations qui peuvent être rectifiées. Alors, je pense qu'on se comprend bien là-dessus.

Et la Commission va gérer le droit de rectification avec une extrême vigilance, afin d'éviter toute forme de débat.

140 Comme en première partie, je vous demande de vous abstenir de manifester votre approbation ou votre désapprobation des opinions qui seront exprimées pour ou contre le projet. La Commission s'attend à des échanges empreints de courtoisie et elle ne tolérera aucune attitude irrespectueuse de la part de qui que ce soit et envers qui que ce soit.

145 Après cette deuxième et dernière partie de l'audience publique, la Commission va se retirer pour compléter son travail, c'est-à-dire relire les documents, analyser, faire des constatations et tirer ses conclusions sur le projet. Elle ne se prononcera pas autrement que dans le texte de son rapport.

150 En vertu des règles de procédure, ce rapport sera remis au ministre de l'Environnement, au plus tard, le vingt (20) mai prochain. Le ministre disposera alors de soixante (60) jours pour le rendre public.

155 Il est important de vous rappeler que la Commission qui est devant vous n'est pas décisionnelle. Son mandat consiste à transmettre au ministre une appréciation environnementale et sociale du projet, à la lumière des opinions émises par les citoyens et les organismes qui participent à l'audience publique.

160 Parallèlement à la partie publique de cette procédure menée par le BAPE, le ministère de l'Environnement procède à sa propre analyse du dossier. Et c'est à la lumière des deux (2) évaluations que le ministre fera une recommandation au Conseil des ministres et la décision d'autoriser ou non le projet et si oui, à quelles conditions, appartient ultimement au Conseil des ministres du gouvernement du Québec.

165 Selon les horaires convenus avec les personnes et organismes présentateurs de mémoires, en plus de la séance de ce soir, la Commission tiendra cinq (5) autres séances, jusqu'à jeudi après-midi inclusivement. Nous siégerons les après-midi, à compter de treize heures trente (13 h 30) et les soirs à compter de dix-neuf heures trente (19 h 30).

170 Je vous demande encore une fois de ne pas fumer dans la salle et pour les personnes qui ont des cellulaires de les fermer, s'il vous plaît, parce que cela indispose les présentateurs des mémoires et aussi les échanges de la Commission.

175 Et je demande finalement à tous les présentateurs et présentatrices de mémoires de me faire savoir, avant de commencer leur prestation, à quel moment ils souhaiteraient que je leur fasse

signe de la durée restante et s'ils veulent que je leur fasse deux (2) avis, par exemple à cinq (5) minutes, deux (2) minutes ou seulement un (1) et à quel moment.

Alors, j'appelle maintenant la Ville de Charlemagne.

180

Bonsoir, messieurs, en vous demandant aussi de vous identifier et de me dire ce que vous souhaitez que je vous fasse comme signe. Voulez-vous que je vous le dise au bout de cinq (5) minutes, deux (2)?

185

**M. NORMAND GRENIER :**

Non, on est programmé dix (10) minutes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

190

Ah! Bravo. O.k. Ça va. Alors, en vous identifiant.

**M. NORMAND GRENIER :**

195

O.k. Mon nom est Normand Grenier, maire de la Ville de Charlemagne, avec monsieur Bernard Boudreau, directeur de la Ville, ainsi que Michel Séguin, urbaniste, excusez, directeur des services techniques et urbaniste.

Bonsoir, Madame la Présidente, bonsoir, Monsieur le Commissaire.

200

(M. GRENIER FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

**M. BERNARD BOUDREAU :**

(M. BOUDREAU FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

205

**M. MICHEL SÉGUIN :**

(M. SÉGUIN FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

210

**M. BERNARD BOUDREAU :**

(M. BOUDREAU FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

215

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît!

Monsieur le Maire, je voulais vous... on a quelques questions à vous poser, mais j'en aurais une particulièrement. Comment vivez-vous le fait que vous êtes membres de la CMM, que le site

220 qui est sur le territoire de la CMM est Lachenaie, alors que vous demandez au Gouvernement à ce que ça redevienne... comment voyez-vous cette notion de région? Est-ce que c'est la région administrative? À ce moment-là ça voudrait dire que la CMM n'aurait plus sa région ici, n'aurait plus ce territoire-là? Alors, expliquez-moi ça, là s'il vous plaît?

225 **M. NORMAND GRENIER :**

Écoutez, on a été, comme on dirait, dans un mariage forcé avec la CMM. Or, donc, je ne suis pas obligé d'être forcé à avoir les vidanges de la CMM sur mon territoire.

230 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

235 Bon. Mais selon présentement les choses telles qu'elles sont, la CMM a droit de regard ou enfin aurait droit de regard, là et le site qui est sur son territoire, c'est celui-là Comment entendez-vous intervenir pour que... En fait, ce que je veux savoir c'est, quel poids sentez-vous que vous avez dans tout cela, là?

**M. NORMAND GRENIER :**

240 Comment je pourrais...? Moi, je pourrais dire, la CMM a lamentablement échoué, elle n'a pas fait ses devoirs. Écoutez, la CMM a choisi la solution la plus facile, d'aller compiler des déchets près de ma Ville.

245 Depuis soixante-huit ('68), la CMM... depuis soixante-huit ('68), nous, on a un site d'enfouissement, on a les odeurs, on a les goélands. Est-ce qu'on est obligés d'en recevoir encore plus pour les vingt-cinq (25) prochaines années? Est-ce que c'est à moi à trouver une solution pour la CMM? La CMM, je n'ai pas à subir, comment je pourrais dire, des solutions de rechange pour la CMM.

250 Écoutez, ils ont un territoire qui va jusqu'à Saint-Sulpice, jusqu'à Saint-Hubert, jusqu'à Vaudreuil-Soulange et puis avec quatre mille (4 000) kilomètres carrés environ. Il me semble qu'on pourrait faire plusieurs sites, pas un mégasite chez nous. Il pourrait se développer des sites.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

255 Indépendamment, pour continuer dans votre ligne de pensée, indépendamment de la CMM, parce qu'il y a d'autres territoires qui sont concernés, est-ce que pour la Ville de Charlemagne, il y aurait un compromis qui ferait que les activités de BFI seraient socialement acceptables?

260 **M. NORMAND GRENIER :**

Pour nous, non, aucun compromis, non. Je n'ai pas... la Ville de Charlemagne, comme je vous disais tantôt, n'a pas à supporter. J'ai des résidents qui sont à peine à un (1) kilomètre, un

265 kilomètre et demi (1 ), ils vont... Écoutez, le site d'agrandissement c'est vraiment la grandeur de ma Ville. On va me faire un site de dix-sept (17) étages, à la grandeur de ma Ville, qui a environ un (1) mètre carré. Je trouve que c'est aberrant, c'est vraiment aberrant.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

270 J'aimerais peut-être... tantôt, monsieur Séguin, vous avez parlé de l'augmentation du camionnage sur la 40, puis la 640, au niveau du bruit, là c'est quelque chose qui vous préoccupe, est-ce qu'il y a des alternatives aux voies d'accès ou c'est le seul?

**M. MICHEL SÉGUIN :**

275 Actuellement, il n'y a pas d'alternative aux voies d'accès, la problématique depuis quatre-vingt-quinze ('95) a fait que la Municipalité de Charlemagne a dû supporter un mur de son sur le long de l'autoroute, entre la 640 et le Pont Benjamin-Moreau, une partie en terre, une partie en béton, entièrement supporté par notre municipalité, justement pour enlever un peu d'inconfort du bruit routier, qui était au-delà de quatre-vingts (80), quatre-vingt-dix (90) décibels sur l'autoroute 40, à la hauteur de l'échangeur. Donc... puis pour l'instant, il n'y a pas d'autres voies que celle-là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

285 Donc, ça ne ferait qu'ajouter au niveau du bruit?

**M. MICHEL SÉGUIN :**

290 On a ajouté, pour compléter, on a ajouté aussi une réglementation qui interdisait le camionnage lourd à l'intérieur de notre territoire. On avait une problématique par rapport à ça aussi. Donc, on a déphasé vers la Montée Dumais, à Lachenaie.

N'empêche que les camions ont l'obligation de passer à l'intersection 40, 640.

295 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

300 D'accord. Et peut-être tant qu'à moi, une petite dernière, vous allez sûrement me voir venir, on adopte tous les principes et tous les objectifs qu'il y a dans la politique, il reste néanmoins, en tout cas, à l'heure actuelle, qu'il y a encore, qu'il va subsister quelque part pour un certain temps, ce qu'on appelle des déchets ultimes. Pour votre territoire ou votre région, qu'est-ce que vous envisagez?

Je ne sais pas lequel de vous veut se lancer.

305 **M. BERNARD BOUDREAU :**

310 Écoutez, pour notre territoire, c'est assez simple, on a expliqué dans notre mémoire qu'on n'était pas des adeptes du pas dans ma cour. La MRC de l'Assomption dispose de ses vidanges, vous le savez, à Berthier, sur le site de Berthier. C'est simplement une question de coûts, ce n'est pas une question de ne pas les disposer près de chez nous.

315 Pour ce qui est... nous, c'est très clair, écoutez, en mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), quand on a déposé notre mémoire, puis on vous l'a expliqué tantôt, on avait venu venir que c'était simplement une répétition aux cinq (5) ans ou huit (8) ans, d'un projet tel qu'il nous est déposé aujourd'hui.

320 On comprend à la lecture des différents mémoires ou de ce qu'on a entendu ou de ce qu'on a vu des villes avoisinantes, de la CMM, et caetera, si c'est à ça que votre question faisait référence tantôt, qu'il soit prolongé pour un (1) an ou pour cinq (5) ans, nous, c'est définitivement une suite pour les vingt-cinq (25) prochaines années.

325 On ne croit pas à cette mesure-là de l'étapisme, c'est de l'étapisme pur et simple et c'est une pression indue sur la Ville, puis votre question en fait mention, qu'est-ce que vous allez faire de vos vidanges, qu'est-ce que vous allez faire? Parce que présentement devant... vous êtes devant une situation où la problématique des vidanges continue à exister.

330 Bien oui, certain, on est une entité municipale, oui, on est responsables. Mais on ne veut pas se prêter responsable pour l'ensemble du territoire de la CMM, ça n'a pas de bon sens! Mettez pas sur la Ville de Charlemagne, la pression des devoirs que la CMM n'a pas faits. Ce n'est vrai pas, là vous ne nous ferez pas subir cette pression-là

335 Nous, on dit: La problématique, oui, elle existe, c'est vrai. Oui, le promoteur dit dans deux (2) mois, je ferme mon site, si vous ne trouvez pas une solution. Je n'ai pas d'image assez forte pour qualifier cette pression indue là sur la Ville. Ce n'est pas vrai, on n'embarque pas dans ce jeu-là. Et ce qu'on vous dit, c'est que la CMM, ce n'est pas parce qu'elle n'a pas fait ses devoirs, que nous, à l'intérieur de deux (2) mois, on va leur trouver des réponses.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

340 Merci, monsieur.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

345 S'il vous plaît, s'il vous plaît!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça va, monsieur? Merci beaucoup, Monsieur le Maire, messieurs.

350 **M. NORMAND GRENIER :**

Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

355

J'appelle maintenant monsieur Sylvain Gagné, s'il vous plaît.

Monsieur Gagné, oui, voulez-vous que je vous fasse signe à un moment donné, à cinq (5) minutes ou à deux (2) minutes? Voulez-vous que je vous le dise?

360

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

Deux (2) minutes, deux (2), trois (3) minutes.

365

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je vous ferai un petit signe. O.k.

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

370

Oui, s'il vous plaît.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

375

Je vous ferai un petit signe.

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

Je tiens à préciser que c'est une annexe que je vais lire ce soir.

380

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Alors, je vous ferai signe. Ça va. Ça commence.

385

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

(M. GAGNÉ FAIT LECTURE PARTIELLE DE SON MÉMOIRE.)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

390

Merci beaucoup, monsieur Gagné.

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît!

395 J'avais une question à la page 4 de votre mémoire, j'aimerais que vous nous donniez un  
petit peu plus d'explications. Entre autres, vous nous fournissez une information en nous donnant  
l'exemple de la Ville de Harwick, au Massachusetts, sur les compensations.

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

400

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

405

Est-ce que, dans le fond, est-ce que vous pensez que ça serait souhaitable, que ça serait  
un compromis acceptable? Comment est-ce qu'on doit percevoir ce que vous nous présentez là?

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

410

O.k. Non, c'est plutôt au niveau... l'idée de cet exemple-là était que la compagnie se trouve  
à négocier différemment d'une ville à l'autre. O.k. Il y a des compensations qui sont faites à cette  
ville-là où est-ce qu'on prend en considération... il y a un *package* qui se donne et qui s'appelle le  
*Residential Commitment Package*, puis c'est pour deux cent trente-trois (233) maisons, O.k., il y a  
un montant d'attribué pour ça.

415

À ce niveau-là je me demande comment ça se fait qu'à certains endroits, on peut donner  
plus, à d'autres endroits on donne moins. Puis je pense que la clé de ça, c'est dans l'art de savoir  
négocier avec ces compagnies-là j'imagine.

420

Mais est-ce qu'il y a un prix à la négociation puis à la compensation? Je ne pense pas, moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

425

Alors, dans le fond, ce que vous voulez soulever par ça, c'est l'équité qui n'est pas... qui ne  
serait pas respectée, là d'après ce que vous nous expliquez?

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

430

Bien, je me pose des questions, oui, comment ça se fait qu'ici on parle de montants  
correspondants à des résidences, puis que depuis qu'on a commencé les audiences, on n'a pas  
entendu parler de ça. On a parlé des montants donnés à des villes, des montants donnés... les  
villes mettent ça dans des fonds, mais le citoyen qui est lésé dans tout ça, lui, il n'a aucun droit de  
dire... il ne peut pas savoir où est-ce que l'argent va aller. C'est lui qui subit les impacts de ça.

435

Puis je me demande à quel point, quand on reçoit un montant d'argent d'une compagnie,  
comment qu'on peut se revirer de bord après ça, puis avoir un bon jugement pour dire: Écoute, on  
va te taper sur les doigts maintenant, parce que tu pollues, pour différentes raisons.

Ça rentre un petit peu en litige, j'imagine.

440

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

O.k. Mais on ne doit pas lire dans ce que vous nous présentez là l'idée que ça pourrait... est-ce que vous voyez que ça serait un compromis?

445

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

Non, non, non.

450

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est ça, là

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

455

Ce n'était pas ça mon idée.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

460

Bon. Est-ce que... Bien, en fait, je vais continuer dans la même lignée. Est-ce que des compensations aux particuliers rendraient la chose plus acceptable ou plus équitable?

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

465

Ce n'est pas dans la ligne de pensée que je voulais m'aligner.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

O.k.

470

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

C'était plutôt que s'ils sont pour le faire, comme ils l'ont fait dans le passé, au moins les gens qui ont été impliqués auraient dû avoir un droit, un certain droit par rapport à où est-ce que ces argents-là auraient dû être investis.

475

Ils ont donné des montants aux villes pour compenser, puis en bout de ligne, ces mêmes montants-là peut-être, ils auraient dû être investis dans des systèmes plus adéquats pour empêcher les odeurs ou bien se débarrasser des mouettes, avoir moins d'impacts sur eux-mêmes en partant.

480

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ça va.

485

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Gagné.

490

**M. SYLVAIN GAGNÉ :**

Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

495

J'appelle maintenant monsieur Robert Ménard, ENvironnement JEUnesse, s'il vous plaît.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

500

Bonsoir, monsieur Ménard.

**M. ROBERT MÉNARD :**

505

Bonsoir, Madame la Présidente. Si vous pouviez m'avertir à cinq (5) et huit (8) minutes, ça serait bien apprécié.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

510

Deux (2) fois, donc, à cinq (5) et à deux (2) minutes?

**M. ROBERT MÉNARD :**

Oui.

515

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Ça sera fait.

**M. ROBERT MÉNARD :**

520

Oui. Alors, avant de commencer dans la présentation du mémoire, vous remarquez sans doute que j'ai des lunettes de plongée. C'est pour faire écho aux propos qui ont été tenus à un jeune en première partie, à l'effet qu'il fallait rester sous l'eau pour éviter les problèmes. Alors, je me suis prémuni en conséquence.

525

Mais c'est surtout pour symboliser le mépris dont fait preuve BFI à l'égard de la jeunesse dans ce dossier, comme vous allez voir dans le mémoire.

Alors, voici d'abord une présentation d'ENvironnement JEUnesse.

530

(M. MÉNARD FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

535

Merci beaucoup. S'il vous plaît, s'il vous plaît!

Monsieur Ménard, j'aimerais que vous nous parliez de la vision que vous avez, avec ou sans les lunettes que vous portez, de cette régionalisation. Où voyez-vous, sur le territoire de la CMM les sites?

540

À un moment donné, vous avez noté à la page 12, Lanaudière, Laval, Montréal, Montérégie. Mais où voyez-vous des sites qui pourraient et quelle serait leur capacité?

**M. ROBERT MÉNARD :**

545

Bien là ça c'est dans la mesure où on considère encore que l'enfouissement est la manière d'aller dans la gestion des matières résiduelles, ce qui... on fait valoir que c'est vraiment le dernier recours.

550

Mais dans une idée de régionalisation, je ne pourrais pas vous dire le site exact au sein de ces régions-là mais on croit que la régionalisation est plus davantage par région administrative que par l'entité de la CMM, qui est pratiquement la moitié de la population du Québec. Alors, ça serait... c'est un peu étendre ce principe-là que de faire ça à la grandeur de la CMM.

555

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Vous mentionnez aussi à un certain endroit, que bon, vous rencontrez, vous avez parfois des rencontres ou des discussions avec la CMM, mais quelle position défendez-vous devant la CMM? Parce que la régionalisation, ce n'est certainement pas leur point de vue présentement. Comment...?

560

**M. ROBERT MÉNARD :**

565

Bien, on défend cette même position là que la régionalisation devrait se faire par unité administrative et non par la grandeur de la CMM.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous eu quelques réponses...

570

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bien...

575

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... de leur part?

580

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bien, c'est resté lettre morte jusqu'à présent, si on peut dire.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

585

J'aimerais revenir à ce que la présidente vous a posé, là dans sa première question, à vos recommandations de la page 16. Vous dites, bon, que l'enfouissement ne constitue pas une solution. Mais là dans la vraie vie, demain matin, là on ne va pas tomber instantanément, là dans les objectifs de la politique ou mieux, alors on traduit ça comment?

590

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bien, c'est pour ça qu'on recommande qu'il y ait des systèmes de redevances qui soient inscrits dans cette perspective-là parce qu'on reconnaît que c'est une réalité. Mais pour justement changer progressivement de l'enfouissement à d'autres solutions, on recommande qu'il y ait des redevances qui soient incluses par tonne enfouie, qui iraient dans les programmes qui doivent être mis en place pour trouver de nouvelles solutions, autres que l'enfouissement.

595

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

600

Est-ce que vous parlez du cinq (5,00) à huit dollars (8,00 \$) la tonne que le Gouvernement a plus ou moins annoncé?

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

605

On n'en veut plus de vidanges, *tabarnac!*

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

610

S'il vous plaît, monsieur, s'il vous plaît! Nous tenons à garder le respect mutuel et la courtoisie, s'il vous plaît.

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

On n'en veut plus de vidanges!

615

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît, monsieur!

620

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

Laisse faire le respect, on n'en veut plus de vidanges! On a contribué, *tabarnac!*

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

625

S'il vous plaît, monsieur, s'il vous plaît! Oui, monsieur Ménard, si vous voulez répondre, s'il vous plaît.

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

630

Ça va faire, là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

635

Puis l'autre, vous avez l'air de faire un constat d'échec, là entre l'économie de marché puis la question des déchets.

**M. ROBERT MÉNARD :**

640

Je n'ai pas compris la première partie de votre question.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

645

Vous avez l'air de faire un constat d'échec, là entre une économie de marché dans ce domaine-là et puis la...

**M. ROBERT MÉNARD :**

650

Oui, oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... la gestion des matières résiduelles...

655

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

Levons-nous, *ostie!*

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

660

Écoutez, continuez, monsieur Ménard. Je demande encore une fois à tout le monde d'écouter les personnes qui parlent, les personnes qui répondent aux questions de la Commission, s'il vous plaît, s'il vous plaît, dans le respect de tout le monde.

665

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

Oui, le respect, oui!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

670

Est-ce que d'après vous, pour finir ma question...

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

675

Les vidanges de Montréal!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

680

Bon. La Commission ajourne ses travaux pour le moment et quand tout le monde sera tranquille, nous reviendrons.

-- À 20 h 34, SUSPENSION

-- À 20 h 39, REPRISE DE L'AUDIENCE

685

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

690

Pour reprendre votre réponse, vous faites un constat d'échec. Est-ce que d'après vous, la gestion de l'enfouissement par le public va le rendre plus acceptable?

**M. ROBERT MÉNARD :**

695

Je crois qu'elle le rendrait plus acceptable dans le sens où c'est la population et ses représentants qui auraient le plein contrôle sur ce qu'on doit faire. Là présentement, c'est une situation où l'enfouissement est géré en majeure partie par, on pourrait dire, presque deux (2) compagnies; ce qui nous lie les mains par rapport aux contrats qu'eux ont et puis par rapport à tout le poids économique qu'ils ont à ce niveau-là là

700

On croit qu'en se donnant tous les pleins pouvoirs à ce niveau-là ça pourrait sûrement aider à nos façons de faire au niveau collectif de ce qu'on veut faire par rapport à ça.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

705 Donc, vous ne pensez pas que l'encadrement par les obligations légales qui découlent de la politique, les droits de regard des différents territoires soient suffisants pour contrer cet effet-là?

**M. ROBERT MÉNARD :**

710 Pas dans une situation où soixante-dix pour cent (70 %) des déchets sont contrôlés par deux (2) compagnies.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

715 Merci, monsieur Ménard.

**M. ROBERT MÉNARD :**

Merci.

720 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup! J'appelle maintenant monsieur Richard Bernaquez, s'il vous plaît.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

725 Bonsoir, monsieur Bernaquez. Est-ce que vous souhaitez que je vous fasse des petits signes?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

730 S'il vous plaît, Madame la Présidente.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

735 Une (1) fois, deux (2) fois?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

740 Une (1) fois, mais qu'il reste deux (2) minutes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

O.k.

745 **M. RICHARD BERNAQUEZ :**

S'il vous plaît.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

750

Parfait.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

755

Je voudrais porter à l'attention de la Commission qu'une multitude de citoyens vont défiler devant vous pour exprimer leur désaccord au projet. Je vous dis désaccord car il serait surprenant qu'à part BFI et une municipalité qu'on n'a pu identifier lors de la première étape de la Commission, une municipalité qui a des intérêts pécuniers dans un tel projet et qui sont en leur âme et conscience plus importants que le bien-être de leurs concitoyens.

760

Donc, des citoyens qui ont exprimé leur désaccord, des monsieur et madame-tout-le-monde, qui n'ont pas l'habitude de parler en public et qui ont un trac immense, mais qui trouvent la force, devant l'horreur.

765

Madame, l'outil de communication démocratique qu'on a, c'est le rapport que la Commission va remettre au ministre. Donc, il serait de mise de mettre en évidence l'effort déployé par les citoyens pour la fermeture du site existant.

770

Madame, je passe à mon mémoire.

(M. BERNAQUEZ FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

775

Il vous reste deux (2) minutes trente (30).

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

780

Ah! déjà O.k.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Deux (2) minutes trente (30), deux (2) minutes quarante (40).

785

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

J'étais parti, moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

790

Comme vous le savez, nous lisons tous les mémoires et puis ils seront rendus publics intégralement.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

795

D'accord.

(M. BERNAQUEZ CONTINUE LA LECTURE DU MÉMOIRE.)

800

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Bernaquez.

805

Monsieur Bernaquez, quand vous mentionnez que la gestion devrait être publique, bon, vous citez ce que monsieur Rolland Rochon, à la séance du six (6) mars quatre-vingt-quinze ('95), avait demandé, avait exprimé, là comme opinion. Vous dites, certains la voient administrée à l'échelle locale ou régionale et d'autres considèrent que ça devrait relever de l'État.

810

Selon vous, pour la sensibilité à l'acquisition des objectifs de 3RV, où pourrait se situer la plus grande responsabilisation?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

815

Madame, je suis content que vous me posiez la question et j'espérais une question en ce sens. J'aimerais y répondre, Madame, mais je n'ai pas les études pour le faire. Mais nos universités sont pleines d'étudiants qui ont juste ça des bonnes idées, que le Gouvernement aille les voir, puis on va en trouver des solutions. Ça c'est évident, j'ai confiance, Madame. Mais la réponse, moi, je ne peux pas l'avoir.

820

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

825

Les sites étant plus près des petits groupes, si c'est ce que je comprends bien de ce que vous souhaitez, là que vous nous exprimez, que vous souhaitez, est-ce que finalement, on ne se retrouverait avec du pas dans ma cour, mais tout proche, là même si c'est des plus petits sites? Voyez-vous? C'est ça que je voudrais que vous me donniez votre opinion.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

830

Moi, Madame, je n'ai pas de solution, je n'ai pas les études, je n'ai pas la présomption non plus de trouver les réponses. Mais je vous le dis: nos universités sont pleines de gens qui étudient dans le domaine, ils en ont plein d'idées, qu'on leur donne la chance de s'exprimer, ils vont en trouver des idées formidables.

835 Ça prend de l'argent, de la bonne volonté, puis des pouvoirs politiques. C'est ça qu'on a besoin.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

840 Monsieur Bernaquez, vous nous faites valoir dans votre mémoire des similitudes entre les préoccupations des gens, en fait, vous faites plus ou moins une revue des deux (2) audiences, de façon très terre à terre par rapport au projet depuis huit (8) ans, là c'est quoi les points que vous voulez porter à notre attention?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

845 Les devoirs gouvernementaux qui n'ont pas été faits, récupération des 3R, mettre en valeur toutes ces choses-là Les recommandations ou...?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

850 Par rapport aux impacts du projet sur le milieu environnant?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

855 Par rapport aux impacts qu'il y avait aussi en quatre-vingt-quinze ('95). Les gens voyaient loin en quatre-vingt-quinze ('95), ils voyaient déjà l'hôpital, puis ça n'avait pas de sens qu'il y en ait un, il y en a eu un pareil.

860 Ils voyaient l'augmentation du transport routier, ils voyaient l'augmentation de la masse des goélands, ils voyaient les odeurs, ils voyaient tout ça, déjà il y a huit (8) ans. On répète les mêmes choses, on a entendu les mêmes plaintes de la part des citoyens puis des organismes, en deux mille trois (2003).

865 Est-ce que ces éléments-là vont être assez significatifs au Gouvernement pour mettre un terme? On n'en a pas d'autres arguments. Il n'y en a pas d'autres arguments que la qualité de vie et la santé. Je pense que c'est ceux-là les plus importants.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

870 Votre plus grande peur c'est quoi?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

875 Qu'on se retrouve vingt-cinq (25) ans, cinquante (50) ans, puis que les gens qui vont avoir vécu aux environnements de ces sites-là qu'ils vont avoir servi de cobayes. On va arriver, comme on se souvient de la MIUF dans les maisons, c'était bon, ils donnaient des subventions. Du jour au

lendemain, c'était cancérigène. C'est ça, c'est encore la population qui va souffrir, qui va servir de cobayes après toutes ces années.

880 Parce qu'on a bien compris lors de la Commission, il n'y en a pas d'étude réelle, puis il n'y en a pas de oui à cent pour cent (100 %) qu'il n'y a pas de danger pour la santé. On présume, c'est juste des présomptions toujours.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

885

Si ces études existaient, est-ce que ça serait de nature à vous rassurer?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

890 Définitivement, définitivement, si les études existaient, définitivement, les citoyens seraient moins inquiets. Mais je n'accepte pas plus l'horreur d'une mégamontagne et tout ça, là loin de là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

895

C'est beau. Merci, monsieur Bernaquez.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

900

Merci, monsieur Bernaquez.

Avant de faire une pause d'une dizaine de minutes, j'appelle tout de suite la Ville de Repentigny, madame Chantal Deschamps.

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

905

Madame la Présidente...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

910

Oui.

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

915

... vous nous permettez, s'il vous plaît, comme une image vaut mille mots, nous avons des lutrins avec quelques affiches pour vous montrer...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

920

Oui.

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

925 ... vraiment grandeur nature ce qu'a l'air le site. Et je me ferai accompagner de monsieur le directeur général, immédiatement à ma gauche, monsieur Robert Weemaes, ainsi que le président de la Commission d'environnement, qui est le conseiller Patrice Rivest. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

930 Merci.

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

Vous nous donnez peut-être trente (30) secondes, le temps de nous...?

935 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Il faut dire que la pause était prévue avant votre prestation, alors...

940 Madame Deschamps, est-ce que vous souhaitez que je vous fasse signe et si oui, à quel moment?

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

945 Oui, bien dites-moi quand il nous restera deux (2) minutes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

950 Deux (2) minutes, très bien. Oui, vous pouvez y aller, si vous êtes prête. Ça va pour les cartes, oui? Bon.

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

955 Oui. Alors, où est mon grand directeur général? J' imagine qu'il va s'avancer. Normalement, il n'est pas si timide. Voilà

Alors, permettez, Madame la Présidente et Monsieur le Commissaire, bien sûr, de vous adresser mes remerciements pour nous recevoir ce soir dans le cadre des audiences publiques, pour un projet qui nous concerne tous.

960 En fait, la Ville de Repentigny joint sa voix bien sûr à la Ville de Charlemagne qui a présenté plus tôt en début de séance et mercredi... c'est-à-dire demain, en après-midi, ça sera la MRC. Alors, vous comprendrez que tous et chacun, on a mis l'épaule à la roue et suivant nos compétences et juridictions, nous allons bien sûr appuyer, venir à l'appui des requêtes des citoyens qui se font entendre en opposition au projet de BFI.

965

Alors, je vais rapidement entrer dans le vif du sujet. Je ne reviendrai pas bien sûr sur la description du mégadépotoir, qui fait l'objet de ces audiences publiques. Vous avez ici immédiatement à ma gauche des affiches qui parlent en soi. Probablement à la période de questions, ça nous fera plaisir de donner plus de détails.

970

Mais en fait, nous, ce qui nous préoccupe, c'est de témoigner ici devant la Commission. Bien sûr qu'on a un mémoire que vous avez déjà reçu sur le site du BAPE. Et nous, de témoigner ici notre indignation et notre aberration quant au mégadépotoir de Terrebonne.

975

Alors, c'est sûr que la Ville de Repentigny, dans le fond, une Ville, ça s'occupe de quoi? Ça s'occupe des services, ça s'occupe de ses citoyens et vous comprendrez qu'en face d'un mégaprojet comme celui-là tout à fait démesuré, on est tout à fait inquiétés quant à la préservation de la santé et du bien-être, de la qualité de vie et de l'environnement sécuritaire de nos citoyens et de nos citoyennes; et c'est de cela dont nous voulons vous entretenir immédiatement.

980

L'importance d'insister à nouveau sur la démesure du projet, du jamais vu, il s'agit d'un mégadépotoir. On sait qu'il en existait un sur l'Île de Montréal, qui est en voie de fermeture -- je me permettrais de faire presque de l'humour -- qui est en phase terminale, alors il s'agissait de la Carrière Miron.

985

Alors, ce n'est pas bon pour l'Est de Montréal, je ne vois pas pourquoi ça serait mieux en arrière de notre cour, un mégadépotoir, avec un concept sans précédent, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'enfouissement mais bien d'empilement, ce que les Américains appellent *stock piling*.

990

Alors, je ne reviendrai pas sur tous les énoncés qui caractérisent le mégadépotoir, mais un concept d'empilement, c'est-à-dire du jamais vu ni au Québec, ni au Canada, de dix-sept (17) étages. Et ce mégadépotoir serait au septième rang en Amérique du Nord, c'est-à-dire les États-Unis et le Mexique inclus.

995

Vous comprendrez que quand on se frotte à toute la littérature qui a été déposée, que ce soit dans l'avant-projet, comme lors de la première étape des audiences publiques en fin janvier, nous, on a été frappés par l'incertitude, voire même l'insouciance dans lequel la maigreur des données théoriques et techniques parlent de ce projet-là

1000

Alors, on ne parle rarement mais presque jamais de vécu, on fait allusion à des avancées scientifiques précaires et bien sûr, quant à l'avenir, c'est-à-dire qu'on nous parle d'un projet d'une demande d'agrandissement qui hypothèque toute une région, pour les vingt-cinq (25) prochaines années.

1005

Mais après vingt-cinq (25) ans, une fois que BFI a fini d'exploiter, il nous restera encore des décennies en face d'une catastrophe potentielle écologique.

1010 Alors qu'en est-il de l'avenir après BFI? Les données techniques et théoriques restent presque muettes et les avancées scientifiques très précaires.

Vous comprendrez que cela nous crée un grave sentiment d'insécurité et plus que ça, j'ai envie de dire que nous sommes horrifiés devant autant d'inconnus et d'ambiguïtés et par rapport au manque d'études et l'absence d'études, j'ai envie de dire sérieuses et indépendantes.

1015 Alors, indépendantes, ce que ça signifie pour nous, alors, on va parler français, c'est-à-dire des études menées non pas par des exploitants ou toute firme qui a des intentions d'exploiter un site, mais des études qui sont menées par exemple par un ministère ou un gouvernement et non pas à la solde d'une entreprise.

1020 Alors, ces graves sentiments d'insécurité font en sorte que nous sommes vraiment perplexes. Alors, vous comprendrez que comme élus municipaux, on ne peut rester silencieux devant une monstruosité comme celle que nous propose le projet BFI, de construire dans l'arrière de notre cour un mégadépotoir.

1025 Pourquoi? Parce que quand on se frotte à ces données, on n'offre aucune garantie et ce n'est certainement pas avec les propos qu'ont tenus ne serait-ce les représentants des Directions régionales de la santé publique ou régionale de l'Environnement, qui ont pu nous donner quelque assurance quant à des garanties de santé et de bien-être de nos citoyens.

1030 Alors, si nous, aujourd'hui, nous n'avons pas pris la parole, il aurait été tout à fait irresponsable par rapport à nos citoyens, mais en plus, par rapport aux générations futures, parce qu'il s'agit d'un projet de vingt-cinq (25) ans et quoi trente (30) ans, quarante (40) ans, cinquante (50) ans après la fermeture d'une telle exploitation.

1035 Alors, bien sûr que c'est un projet qui nous fait très peur, parce que ça hypothéquerait drôlement et trop lourdement socialement toute cette belle région et non seulement sur le plan humain, mais aussi sur le plan environnemental.

1040 Je porte aussi, quand je vous dis que nous sommes ici pour témoigner de notre indignation et de notre aberration, c'est aussi pour vous dire comment nous nous sentons impuissants. Alors, impuissants à intervenir juridiquement, parce que ce n'est pas chez nous que ça passe, c'est dans la MRC voisine, ce n'est pas sur le territoire de la Ville de Repentigny, mais bien sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

1045 Donc, juridiquement, nous ne pouvons pas intervenir, nous sommes impuissants. Impuissants aussi scientifiquement à intervenir, ne serait-ce que dans les délais impartis. Alors, pour mener véritablement une expertise sur le terrain qui aurait été faite sérieusement.

1050 Alors, vous comprendrez que les délais impartis pour mener une expertise scientifique sur le terrain, les délais, vous les connaissez comme moi, nous, ce n'est pas compliqué, on a été mis au courant le dix-huit (18) octobre dernier.

1055 Si nous, Ville de Repentigny, accompagnés de tous les citoyens, qui ont pris la parole et qui l'avaient pris déjà en quatre-vingt-quinze ('95), vous comprendre que si nous, Ville de Repentigny, on n'avait pas appuyé très fort sur la sonnette d'alarme, je ne pense pas que beaucoup de monde dans la grande communauté de Montréal auraient prêté leur voix à la nôtre.

1060 Alors, impuissante juridiquement, impuissante scientifiquement, ne serait-ce que par les délais, je l'ai dit, et d'ailleurs, puis je me plais de le dire ici, je pèse mes mots, d'ailleurs les scientifiques, dans le peu de temps que nous avons eu et que nous avons approchés pour tenter qu'ils nous viennent en aide, bien étrangement, avaient déjà été engagés par BFI.

1065 Et d'ailleurs, si on en avait trouvé, qu'est-ce que ces scientifiques auraient pu nous apporter de plus que des données théoriques, des hypothèses et non pas une réelle expertise menée sur le vécu d'un mégaprojet comme celui-là

1070 Vous regarderez dans le mémoire, on cite, j'ai envie de dire la liste des nuisances, on sait qu'il en existe certains du côté américains. Ça ne veut pas dire que ce sont des mégadépotoirs, mais certainement des sites où on fait de l'empilement des déchets. Et je peux vous dire que la liste des nuisances, elle est longue et ce n'est rien là pour nous rassurer.

1075 Alors, devant toutes ces incertitudes, tous ces inconnus, toutes ces ambiguïtés, je m'interroge sur quels sont les moyens pour une Ville, alors imaginez pour un citoyen. Alors, quand une Ville est à se demander, dans le fond, qu'est-ce qu'on fait pour contrer un projet aussi démesuré?

1080 Alors, sur quoi on se rabat, sur qui on se rabat, sur qui on s'appuie et avec quels moyens? Des délais inappropriés pour des études indépendantes et sérieuses. Des moyens de fortune pour défrayer des études faites à larges frais. Hein, alors que des pressions politiques que nous avons menées, les tribunes que nous avons utilisées, je n'ai pas manqué une occasion de faire entendre ma voix, pour contrer ce projet.

1085 Alors, ma question, elle est: Où sont les véritables protecteurs des citoyens, les véritables défenseurs des intérêts, quand il n'y a pas d'étude sérieuse et indépendante, alors comment on fait, nous, pour trouver et de se donner de l'assurance et la garantie que la santé et le bien-être et l'environnement de nos citoyens sera préservée en face de projets aussi démesurés que celui d'un mégadépotoir.

1090 Alors, certainement pas comme je l'ai dit tantôt, en me retournant vers les représentants de la Direction de la santé publique qui s'est retirée du Comité de vigilance et certainement pas en me retournant vers la Direction régionale en environnement, qui a -- et je pèse mes mots -- été presque complaisante en fermant les yeux sur l'inactivité du Comité de vigilance et en ne s'objectant même pas à la venue et l'érection d'un mégadépotoir.

1095            Peut-être que c'est là une voie de facilité, un seul site à inspecter et peut-être une seule personne avec qui interagir.

1100            Alors, la position et la recommandation de la Ville de Repentigny, elle est fort simple: elle s'oppose totalement à la venue d'un mégadépotoir à Terrebonne, dans l'arrière-cour de la Ville de Repentigny. Et la Ville recommande plusieurs petits sites pour répondre aux besoins métropolitains.

1105            Des sites, j'en profite pour le dire, qui seraient gérés à partir de vie utile limitée, avec des quantités précises déjà établies, avec des dates d'ouverture et de fermeture connues, des études sérieuses et indépendantes réalisées par le gouvernement du Québec; et bien sûr, des mesures pour concrétiser tous nos efforts.

1110            Dans le fond, quand on parle de 3R et du V, c'est-à-dire la valorisation des techniques et de toutes les méthodes qui permettent à la réduction à la source, le recyclage, le réemploi, mais cela ne se fait pas tout seul, hein, comme des insulaires.

1115            On a besoin que les entreprises mettent l'épaule à la roue, et aussi que l'industrie et le commerce suivent quand on parle de réemploi, par exemple, des matériaux qui font partie des matières résiduelles et bien sûr, le recyclage.

1120            Alors, Madame la Présidente et Monsieur le Commissaire, jamais la Ville de Repentigny va accepter que ses citoyens ou qu'une partie de son territoire soit une zone sinistrée et qu'on fasse l'objet d'un laboratoire vivant.

Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1125            Merci beaucoup, Madame la mairesse. J'aimerais aborder avec vous...

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

1130            Si vous permettez, on aurait une banderole qui est faite à l'échelle, avec les données de l'exploitant BFI et qui montre vraiment l'impact visuel du mégadépotoir.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1135            Pendant ce temps, est-ce qu'on peut peut-être commencer avec vous cet échange? Nous nous sommes... tant par les conférences de presse que vous avez données, ce qu'on en a lu dans les journaux et ce qu'on retrouve aussi en page 28 de votre mémoire, quand vous dites que vous demandez que...

1140 Je vais lire ce que vous avez dans votre mémoire: Une capacité d'enfouissement du site de BFI devrait être accordée, mais ce pour une période maximale de cinq (5) années, sans excéder neuf cent soixante mille (960 000) tonnes , et caetera.

1145 Ce cinq (5) années là si une portion du secteur Nord, de la cellule Nord est entreprise, qu'est-ce qui se passe, quelle est votre vision des choses à ce moment-là? Parce que selon ce qu'on a appris, dans l'optimisation du secteur Est, il y aurait peut-être une capacité de un (1) an. Là quand vous dites cinq (5) années, la cellule Nord serait entreprise, là? Est-ce que...

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

1150 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Comment voyez-vous ça?

1155 **Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

1160 En fait, comme vous l'avez souligné lorsque la Ville de Charlemagne a pris la parole, nous faisons partie de la Communauté métropolitaine de Montréal, et c'est la recommandation que fait la CMM, c'est-à-dire une mesure d'urgence, avec une mesure de transition, pour permettre justement aux villes clientes qui ont déjà des contrats avec la firme BFI et qui déposent leurs matières résiduelles sur ce site, puisse prendre fin et puisse permettre à ces villes-là de trouver de nouvelles solutions.

1165 Vous n'êtes pas sans savoir aussi que la Communauté métropolitaine de Montréal vient tout juste d'entamer un plan de gestion des matières résiduelles, c'est la raison pour laquelle, quand vous posez des questions sur qu'en est-il de la CMM et tout ça, la CMM au moment... de toute façon, la CMM, il y a monsieur Trottier qui est ici, alors la CMM au moment où on se parle, je veux dire, elle peut répondre uniquement en mesure de l'état de ses connaissances et ce qu'elle a fait jusqu'à présent, c'est-à-dire jusqu'en février que nous sommes, c'est qu'elle a fait juste, dans le 1170 fond, elle a tracé un aperçu de ce qui existait déjà sur son territoire, soixante-trois (63) municipalités.

1175 Alors, quand la Ville de Repentigny dit: D'accord pour des mesures transitoires, donc c'est-à-dire qu'on compte et on espère beaucoup que la Communauté métropolitaine va faire ses devoirs, va les faire sérieusement et qu'elle va renoncer à la venue de tout mégadépotoir sur son territoire.

Ce n'était pas bon pour l'Est de Montréal, ce n'est pas bon pour l'arrière de notre cour, mais ce n'est pas souhaitable nulle part ailleurs, au sein de cette Communauté métropolitaine de Montréal.

1180 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je repose ma question: La cellule Nord, il y aurait une portion de la cellule Nord qui serait entreprise dans cette perspective-là là?

1185 **Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

Oui, de fait et moi, ce qui m'inquiète làdedans, c'est que oui, pour des mesures de transition, mais si on comprend bien et avec la logique où on a adopté cette résolution à la Communauté métropolitaine, c'est que dans le fond, on attend que les contrats se terminent, donc pas de renouvellement de contrats.

1190  
Moi, dans mon esprit c'est très clair. Donc, on devrait se retrouver avec le statu quo des neuf cent mille (900 000) tonnes de déchets par année, mais ça devrait aller en régression et non pas en augmentant.

1195  
Et moi, je n'ai pas caché mon inquiétude quant à la première cellule qui serait développée, pour permettre justement la terminaison de ces contrats.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1200  
Moi, j'aimerais, madame Deschamps, revenir avec les compensations. Alors, en fait, votre argument, si j'ai bien compris, c'est qu'il y a des iniquités, là au niveau territorial, entre le territoire hôte et le territoire qui reçoit des impacts et qui ne relève pas de la même MRC ou de la même municipalité.

1205  
La question, je l'ai posée à peu près à tout le monde ce soir: Est-ce que d'après vous, des compensations rendraient ou favoriseraient l'acceptabilité sociale du projet?

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

1210  
Alors, la réponse, elle est fort simple: Devant la démesure, il n'y a pas aucune condition qui peut nous faire taire. Puis moi, je l'ai écrit dans le mémoire, je l'ai dit à toutes les tribunes, que des municipalités reçoivent des redevances ou des compensations pour l'utilisation de leur territoire, parce que personne n'en veut, hein, des déchets dans sa cour, ça c'est bien clair. Ce n'est pas populaire des vidanges.

1215  
Mais il ne faut pas que redevances égalent silence; et ce n'est certainement pas le cas de la Ville de Repentigny.

1220 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ce n'était pas non plus... s'il vous plaît! Là n'était pas non plus le sens de ma question, je m'en viens avec la suivante et abstraction faite de la taille du lieu, c'est-à-dire sans présumer de l'autorisation du Gouvernement, quelles sont, à votre avis, les choses ou les actions qui pourraient

1225 être entreprises par la Ville, là sur la base de ces compensations-là si elles vous étaient, d'une manière quelconque, attribuées?

**Mme CHANTAL DESCHAMPS :**

1230 Moi, j'aimerais juste, avant de répondre à cette question, vous faire comprendre que vous êtes devant des élus municipaux et que je représente, moi, les citoyens de ma Ville. Vous les avez entendus déjà à la première série des audiences publiques. Donc, vous vous trouvez devant des gens qui ont perdu la foi.

1235 Alors, vous me posez la question: qu'est-ce qui serait acceptable? Il n'y en a pas d'acceptabilité. Alors, la réponse, elle est fort simple, et moi, je pense que quel geste de générosité d'appuyer, dans le fond, j'ai envie de dire, en citoyen moral que nous sommes, Ville de Repentigny, déjà des mesures de transition, parce qu'on a déjà donné.

1240 En soixante-huit ('68), le site était déjà exploité. C'est sûr que démographiquement, ce n'était pas le même profil et le même portrait qu'on a aujourd'hui. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce site est au coeur d'une densité de population et d'une zone résidentielle et récréotouristique qui n'a pas fini de se développer.

1245 Alors, vous me posez la question, qu'est-ce qui serait acceptable? Il n'y a rien qui est acceptable devant une telle démesure.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1250 Bien, ce n'était pas forcément clair dans votre mémoire, alors vous l'avez clarifié. Merci, c'est beau.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1255 Merci beaucoup, Madame la Mairesse. Monsieur Weemaes, est-ce que je prononce bien votre nom, c'est Weemaes ou...?

**M. ROBERT WEEMAES :**

1260 Oh! pas de problème, c'est simplement pour attirer votre attention sur le fait que la représentation que vous voyez ici dans la salle, contrairement à ce qu'on a vu lors de la première série d'audiences du BAPE, est parfaitement à l'échelle, elle a été reproduite par des architectes et des arpenteurs-géomètres.

1265 Elle vous reflète exactement ce que représente un site une fois qu'il aura été complété. Et on a reproduit à l'avant, évidemment, de ce site-là parce que c'est évident que ces édifices-là ne sont pas là le centre hospitalier qui est en construction actuellement, à l'intersection 40 et 640, une fois qu'il va être complété, il y a un édifice à bureaux, un petit peu plus loin, un pylône, le fameux

1270 pylône électrique qu'on nous a présenté, qu'on ne voit plus à un (1) kilomètre et deux (2) kilomètres, là il est là mais vous ne le voyez pas à cause des déchets qu'il y a en arrière.

1275 Et il y a également un immeuble, il y a une famille et il y a un arbre. Et vous voyez la disproportion de ce qu'on veut nous implanter dans le coin, bien c'est exactement ça. Et si c'est aussi grand que ça, cette bande-là c'est que ça a pris ça pour réussir à le reproduire à l'échelle, pour que vous puissiez le voir au complet.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1280 Merci beaucoup, monsieur Weemaes. Merci, Madame la Mairesse. Nous allons prendre une pause d'une dizaine de minutes. Et nous reprendrons avec madame Manon Fortin.

-- À 21 h 16, SUSPENSION

-- À 21 h 30, REPRISE DE L'AUDIENCE

1285

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1290 Alors, nous allons commencer. Madame Fortin, est-ce que vous voulez me dire à quel moment vous souhaitez que je vous fasse signe?

**Mme MANON FORTIN :**

Du tout.

1295 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Non. Ça va? Parfait.

**Mme MANON FORTIN :**

1300 Il ne dure pas dix (10) minutes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1305 Alors, s'il vous plaît! S'il vous plaît! Alors, madame Fortin la parole est à vous.

**Mme MANON FORTIN :**

1310 Merci beaucoup, Madame la Présidente! Je voulais vous dire que mon mémoire est divisé en trois volets. Je suis un peu nerveuse, mais ça va de suite.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça va. Prenez le temps nécessaire. Ça va.

1315 (Mme FORTIN FAIT LECTURE DU MÉMOIRE.)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1320

**Mme MANON FORTIN :**

Et, j'ai ici quatre mille cinq cents (4 500) signatures qui appuient mon mémoire et qui veulent la fermeture du site. Je vais déposer ces signatures à la Commission. Merci.

1325

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, madame Fortin. J'aimerais avec vous, à votre page, dans votre élément 2, ce camionneur à qui vous avez parlé, est-ce que c'était un employé d'un collecteur?

1330

**Mme MANON FORTIN :**

Un collecteur de déchets.

1335

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon. J'aimerais que vous nous donniez, peut-être, un petit peu plus de détails. Est-ce que lui vous en a donné d'autres détails? Est-ce que...

1340

**Mme MANON FORTIN :**

Non.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1345

... ça semblait une pratique? Est-ce que c'est souvent qu'il faisait ça?

**Mme MANON FORTIN :**

1350

Oui. Oui. Moi, qu'est-ce que je peux vous dire, je faisais signer une pétition.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1355

**Mme MANON FORTIN :**

1360 Et, ce monsieur s'est présenté puis il a dit... J'ai posé tout bonnement la question étant donné que la question avait été posée aux audiences du BAPE. Et, puis, que la compagnie BFI avait comme hésité, ils s'étaient regardés, puis ils avaient dit: Non.

1365 Ça fait que je me suis permise de poser la question à ce monsieur qui était camionneur qui allait déverser chez BFI. Je lui ai demandé tout simplement: Y a-t-il des déchets qui viennent de d'autres États, des États-Unis?

Il m'a dit: Bien oui, il dit, les camions du Québec vont chercher des déchets là-bas et viennent les déverser chez BFI. Je n'ai pas posé d'autres questions. J'ai dit: Ça répond à ma demande, là

1370 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Donc, il vous semblait que c'était une pratique courante, là selon ce qu'il vous disait?

1375 **Mme MANON FORTIN :**

C'est une pratique courante. Il m'a semblé, après lui avoir posé la question.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1380 Merci, madame.

**Mme MANON FORTIN :**

1385 C'est moi qui vous remercie, Madame.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1390 Et, j'appelle, maintenant, madame Tina Juliano, s'il vous plaît. Bonjour, madame Juliano. Vous faites la lecture de votre mémoire?

**Mme TINA JULIANO :**

Oui.

1395 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon, alors, je pense bien qu'il n'est pas nécessaire que je vous fasse signe. Il devrait rentrer dans le temps, hein?

1400 **Mme TINA JULIANO :**

Oui. Je vais essayer d'aller le plus vite possible.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1405

Ah, bien, prenez... allez-y! Prenez le temps de souffler et faites la lecture à votre rythme.

**Mme TINA JULIANO :**

1410

Je vais juste me prendre un peu d'eau, aussi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1415

Bien oui. Parce que vous avez quatre (4) pages, alors prenez le temps nécessaire.

**Mme TINA JULIANO :**

J'ai un ballon sur le coeur.

1420

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça va.

(Mme JULIANO FAIT LECTURE DU MÉMOIRE.)

1425

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame Juliano!

1430

Pour répondre à votre dernière question, comme je vous l'ai dit au début de la soirée, la Commission va donner sa réponse lors de la rédaction et la remise de son rapport au mois de mai.

J'avais une petite demande d'information à votre première question. Le droit de passage, est-ce que...

1435

**Mme TINA JULIANO :**

Le chemin Quintal?

1440

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Sur le chemin Quintal, est-ce qu'il y a une servitude, une tolérance?

**Mme TINA JULIANO :**

1445

Bien, il y a une tolérance.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1450

Oui?

**Mme TINA JULIANO :**

1455

Parce que, je veux dire, ça fait à peu près, moi, ça fait à peu près vingt (20) ans que je reste là. Puis, ça fait à peu près vingt (20) ans qu'on se promène soit en quatre roues, en VTT. Tous les gens se promènent, du coin, du secteur de la Presqu'île, Lachenaie, Mascouche, Terrebonne, Charlemagne.

1460

Tous les gens de ce coin-là se promènent en véhicules récréatifs ou à cheval ou quoi que ce soit. Parce qu'il y a des gens de Mascouche qui viennent à Le Gardeur et ainsi de suite. Et, la plupart des gens utilisent le chemin Quintal.

1465

Et, avec le projet de BFI, j'ai regardé la carte, le chemin Quintal, veux, veux pas, je suis sûre qu'il va être affecté. Même déjà il y a des coupes. Ils sont en train comme de traverser, comme de l'autre côté du chemin Quintal.

1470

Alors, nous qui se promènent depuis vingt (20) ans dans ce sentier-là qu'est-ce qu'il va arriver avec nous? C'est sûr que c'est...

**(UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)**

**Mme TINA JULIANO :**

1475

Alors, il y a beaucoup, beaucoup de gens qui sont impliqués là-dedans.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1480

Pour finir avec le chemin Quintal...

**Mme TINA JULIANO :**

Oui?

1485

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Vous l'utilisez de bord en bord, de la Cabane Ronde à aller...

**Mme TINA JULIANO :**

1490

Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1495

... jusqu'au Sentier de la Presqu'île?

**Mme TINA JULIANO :**

1500

Oui, définitivement.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. O.k. Merci.

1505

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, madame Juliano.

**Mme TINA JULIANO :**

1510

Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1515

Et, j'appelle, maintenant, madame Mary-Ann McCarron.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1520

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voulez-vous que je vous fasse signe à un moment donné?

1525

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Je me suis chronométrée, mais si vous voyez...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1530

Au bout de... quand il restera deux (2) minutes.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1535           Merci.

(Mme MARY-ANN McCARRON FAIT LECTURE DU MÉMOIRE.)

1540           J'aimerais mentionner juste une autre chose, j'ai le temps encore, je pense. Pour conclure, il y a cinq (5) audiences qui ont eu lieu ou qui vont avoir lieu. Celui de Saint-Athanase, Deux-Montagnes, Lachenaie, Sainte-Sophie et EBI à Berthier qui veulent enfouir les mêmes déchets. On parle toujours de la même chose.

1545           Au lieu d'examiner chaque site individuellement, il serait peut-être important d'étudier la situation globalement. C'est tout.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1550           Merci beaucoup. Monsieur Haemmerli?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bon. Madame, juste pour un point de détail, quand vous parlez des déchets radioactifs...

1555           **Mme MARY-ANN McCARRON :**

Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1560           ... vous nous dites que le niveau de radioactivité dépasse parfois dix (10) fois la quantité permise. À quelle norme ou à quoi vous faites référence?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1565           Il semblerait que, et je pense que c'est une entente, qui permet dix mille (10 000) becquerels de passer dans le site sans problème. Parfois, ça dépasse cinquante mille (50 000) becquerels.

1570           **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord, c'est selon les normes de la Commission canadienne du contrôle d'énergie atomique, là..

1575           **Mme MARY-ANN McCARRON :**

C'est ça, oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1580

... cette entente-là D'accord. Bon. L'autre point, peut-être AES, vite, là mais c'est une vérification qu'on peut faire nous aussi. Il y a une question d'échelle, là Est-ce que c'est un site qui traite les mêmes quantités que ce qui rentre à Lachenaie, à votre connaissance?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1585

Non. Non. Justement, comme je dis plus loin, je ne crois pas dans les mégasites. Je crois que ça devrait être fait sur une gestion régionale des déchets.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1590

O.k. D'accord. Donc, vous proposez des solutions mais pour appliquer à quelque chose à beaucoup plus petite échelle?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1595

Oui. Parce que si on parle que... on parle de la CMM beaucoup, mais seulement quarante pour cent (40 %) des déchets qui... trente (30 %) ou quarante pour cent (40 %) des déchets à Lachenaie proviennent de la CMM. Le restant provient des endroits pas mal plus éloignés.

1600

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1605

J'avais peut-être une demande, si vous pouvez répondre à cela. Dans le cas de Demix, je n'ai pas la source, là mais à un moment donné, on nous disait chez Demix le sol ou la confection du sol actuellement, là et pour toujours bien sûr...

1610

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1615

... ne pourrait pas accepter un site d'enfouissement parce qu'il y aurait des problèmes au niveau d'écoulement des eaux, et caetera. Est-ce que...

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1620

Elle accepte déjà

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1625

Oui?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1630

Elle accepte déjà les cendres de boues. Elle le fait. Ça fait que j'espère qu'elle est correcte.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1635

Mais, est-ce qu'un ingénieur pourrait se porter à mon secours?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1640

Non, non, mais c'est simplement de... On va vérifier. Je vais commencer par vous demander les éléments d'information que vous nous donnez sur Demix, vous les tirez d'où?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1645

Dans le site de la Ville de Montréal, je crois.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Et, puis, pour ce qui est de...

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1650

Je pourrais vous donner exactement, si vous voulez?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1655

Et puis, pour ce qui est de l'imperméabilisation, bien on ira vérifier.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1660

Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Parce que c'était ça la question de la Présidente.

1665 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

Et, puis, ç'a passé un BAPE. Ça fait que d'après moi, vous auriez les informations.

1670 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, certainement, mais sur ce qui est arrivé depuis...

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1675 O.k. O.k. Parfait.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1680 ... et où c'en est, et caetera. Parce qu'on a aussi de l'information là-dessus dans un document qui a été déposé par Recyc-Québec et le ministère de l'Environnement en première partie sur la capacité résiduelle de ce qui pourrait être utilisé, là pour de l'enfouissement.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

1685 Et, il resterait quatre (4) ans, là si on prend le... en tout et partout.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va vérifier ça.

1690

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup, madame.

1695 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, madame McCarron.

1700 Je vais appeler tout de suite, il devait y avoir une petite pause, mais on va enchaîner avec monsieur François Valiquette, pour le Comité des citoyens de la Presqu'île.

Est-ce que vous voulez aussi que je vous fasse signe à un moment donné? Et, combien de fois? À quel moment?

1705 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui. Écoutez, quand il va rester deux (2) minutes, là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1710

À deux (2) minutes, à peu près.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1715

Je ne devrais pas trop m'attarder. Bon, Madame la Présidente...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1720

Oui?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

... Monsieur Haemmerli.

1725

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir!

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1730

Alors, pour le Comité des citoyens de la Presqu'île, un premier mémoire que nous présentons. Et, ce mémoire-là est un mémoire qui a été réalisé par, ici, des personnes de l'Université du Québec qui sont des chercheurs à l'Université du Québec, au doctorat, madame Priscilla Gareau et ici, madame Nadine Bachand.

1735

C'est, entre autres, le document qu'on a déjà déposé à la Commission qui était: Pas de risque à prendre avec les impacts sur la santé, hein, on a déposé ça au début, là des audiences.

1740

Alors, le document avait été préparé, entre autres, par madame Priscilla Gareau, ce document-là pour le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

1745

Alors, sur la base de ce document-là et appliqué au site du LES de Lachenaie, nous avons fait réaliser le mémoire qui est là auquel les chercheurs ici ont ajouté des documents plus récents touchant la Carrière de Miron, des documents de la Direction de la santé publique de Lanaudière.

1750

Alors, le mémoire que nous déposons démontre qu'il y a des impacts importants de ce projet sur notre milieu de vie et notre santé.

Nous démontrons scientifiquement dans un document de soixante-treize (73) pages avec une soixantaine de références à divers documents et à diverses sources qu'il y a des risques sanitaires et socio-économiques des lieux d'enfouissement sanitaire dont celui de Lachenaie dans sa dimension actuelle. Il y en aura encore plus avec tout agrandissement de ce site.

1755 C'est un document de soixante-treize (73) pages, scientifique, avec plusieurs tableaux, plusieurs références. Si vous voulez, pour la Commission, pour faciliter, je ne sais pas jusqu'à quel point vous avez pris connaissance jusqu'à maintenant du document...

1760 Vous en avez pris connaissance? Bon. C'est ce que je pensais. Alors, j'ai modifié un peu ma présentation pour, justement, vous donner la chance de poser des questions éventuellement à nos chercheurs.

Alors, vous m'avez peut-être déjà assez entendu un peu dans la Commission. Alors, je vais donner la chance...

1765 Alors, je vais en profiter pour donner un peu la chance aux chercheurs, là de répondre à vos questions. Mais, cependant, je vais me permettre de vous lire les recommandations que le Comité des citoyens de la Presqu'île a fait siennes suite à la lecture du document. Ça ne sera pas trop long.

1770 (M. VALIQUETTE FAIT LECTURE DES RECOMMANDATIONS DU MÉMOIRE)

Ceci représentait un certain nombre de considérants et recommandations du Comité des citoyens suite à la lecture du rapport préparé par les gens de l'Université du Québec.

1775 Alors, je vais, si vous voulez, moi, en ce qui me concerne, ma partie, j'aurais terminé. Je vais vous laisser poser des questions, là aux gens de l'Université sur le rapport si cela vous convient.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1780

Monsieur Valiquette, je ne peux pas me passer de vous tout de suite, là

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1785

Oui. Allez-y.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1790

Je voudrais une précision. Quand vous dites il est recommandé que le site d'enfouissement de Lachenaie soit fermé ...

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1795

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... est-ce que, dans votre esprit, là c'est immédiatement ou c'est comme, je crois, la Ville de Repentigny demande une période transitoire?

1800

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

1805

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce que c'est, dans votre esprit à vous?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1810

Bien, je vais vous dire, nous, dans notre esprit, écoutez, on a une divergence avec la Ville de Repentigny. Nous, c'est immédiatement. Et, la raison pour laquelle on dit immédiatement, c'est que nous, par notre rapport, par toutes les études qu'on a consultées, on considère qu'il y a actuellement des risques sur la santé.

1815

Il y a actuellement des contaminants. Il y a actuellement de la pollution qui affecte la santé de nos gens. Alors, compte tenu de cette situation-là quand on a une situation qui affecte la santé des gens qu'on aime, on veut que tout arrête immédiatement et on ne peut que parler d'urgence.

1820

Donc, c'est l'arrêt immédiat. Et, un moratoire pour permettre aux véritables études sur la santé d'être réalisées.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1825

Alors, dans le même ordre d'idées, mais avant la recommandation, dans le considérant...

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

1830

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... vous préconisez, en tout cas, et la Politique québécoise aussi préconise une responsabilisation des gestionnaires municipaux en ce qui concerne les matières résiduelles.

1835

Avez-vous réfléchi à ça? Parce que ce n'est pas évident, ça implique de développer toute une expertise, là qui n'existe pas forcément au milieu municipal. Ça ne se fera pas comme instantanément. Est-ce que vous avez une...?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1840

Vous faites référence quel considérant, là?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1845 Au premier, le tout premier.

C'est juste pour savoir si vous avez une proposition, si vous me dites non , ça s'arrête là  
Ce n'est pas plus grave que ça.

1850 **Mme PRISCILLA GAREAU :**

Bien, étant donné que c'est quand même une politique du gouvernement du Québec, la  
régionalisation, de toute façon, et la décentralisation, donc... Habituellement quand on met en  
place une décision ou qu'on va vers la régionalisation, bien je pense qu'il faut mettre l'argent aussi  
1855 au niveau municipal pour que les gens aient des experts au niveau municipal.

Selon moi, ça va de soi. C'est comme quand on prend une décision...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1860 D'accord.

**Mme PRISCILLA GAREAU :**

1865 ... on fait en sorte pour que ça marche.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Dans la deuxième recommandation, vous parlez d'exiger d'urgence la cueillette des  
1870 données manquantes sur l'état de l'environnement.

En première partie, vous avez référé, à quelques reprises, surtout à la qualité de l'air, pour ce  
qui est de l'exposition chronique à certains composants.

1875 Est-ce que c'est à ça que vous réferez ou s'il y a d'autres choses que vous voulez rajouter à  
cette recommandation-là?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1880 Mais, il y a d'autre chose que la qualité de l'air. Je me souviens aussi qu'il y avait les puits,  
hein.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1885 D'accord.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

1890 On a parlé du côté de la Cabane Ronde qu'il y avait les eaux. Il y avait les eaux souterraines. D'ailleurs la Santé publique avait apporté des éléments à ce niveau-là qu'il n'y avait pas de données, qu'il y avait des niveaux au niveau des normes, hein, des eaux souterraines, là qu'il y avait des... que ça posait problème ou questionnement, hein, au niveau de ce qui était accepté.

1895 Évidemment, nous, tout ce qui est de caractérisation, des torchères, hein, on a parlé de ça, qu'il n'y avait pas de caractérisations des torchères.

1900 Dans le document, vous allez trouver, entre autres, des éléments qui traitent des torchères sur d'autres projets, ou le PA qui a émis des éléments de caractérisation. D'ailleurs, les chercheurs vont pouvoir vous en parler un peu plus... de meilleure façon que moi.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, allez-y?

1905

**Mme PRISCILLA GAREAU :**

1910 Je pourrais rajouter qu'il y a aussi au niveau, étant donné que les eaux de lixiviation se déversent dans la station d'épuration de Mascouche qui elle-même se déverse, dont l'émissaire principal se déverse dans la Rivière des Mille-Îles et il y a un émissaire d'urgence aussi, parce qu'il y a un trop-d'eau à certaines périodes de l'année, qui se déverse dans la Rivière Mascouche. Et, en plus, sur le site, selon l'Étude d'impacts, il y a des canaux vers le Ruisseau Saint-Charles.

1915 Donc, ça, il n'y a aucune donnée sur ça, donc ça serait intéressant d'avoir des données à ce sujet-là d'autant plus que bon, les stations d'épuration, comme on l'a mentionné, c'est des fonds publics et que dans ces eaux-là bien, il y a des sources d'eau potable aussi fort probablement.

1920 C'est sûr qu'au niveau du Fleuve Saint-Laurent, la prochaine station, je pense que c'est à quarante-trois (43) kilomètres, à Lavaltrie.

Cependant, on sait que le panache des eaux usées de la CUM s'en va jusqu'à.. dans le coin de Trois-Rivières. Donc, ça serait très intéressant de savoir jusqu'où vont celles de la station d'épuration de Mascouche.

1925 Donc, et ça, c'est la compagnie BFI qui utilise la station d'épuration qui, de toute façon, n'a pas été conçue pour recevoir autant d'eau et de déchets.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1930            Pendant qu'on est dans le lixiviat, je voudrais bien comprendre. À la page 27, vous nous présentez un tableau où vous mettez en parallèle les normes municipales de rejet à l'égout de la Ville de Lachenaie et les normes de rejet du Règlement sur les déchets solides et du projet de règlement qui sont des normes de rejet au milieu naturel.

1935            Alors, je veux juste comprendre, là quel est l'objet de cette présentation-là?

**Mme NADINE BACHAND :**

1940            Oui. Bien, c'était juste pour mettre en parallèle, même si le projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles qui n'est pas encore en vigueur a été... ne s'appliquerait pas, là au rejet de lixiviat de BFI parce qu'il serait préalablement traité, ce que je mets en lumière là c'est les nombres de rejets si le lixiviat était rejeté directement dans le bassin hydrographique, c'est-à-dire directement à l'égout.

1945            Puis, compte tenu de ce que... bien comme l'a souligné madame Gareau, les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter un si grand nombre de contaminants.

C'était ça que je voulais mettre en lumière, en fait.

1950            **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1955            J'aimerais savoir si l'une de vous a fait l'analyse suivante sur la gestion publique. Bon. Quand vous et d'autres souhaitez aller vers une sorte de nationalisation, d'aller plus vers des régies municipales, et caetera, pour atteindre certain...

1960            Bien que, même qu'il faille considérer une diminution des apports à l'enfouissement en vertu de la Politique et des objectifs de la Politique devant nous, est-ce que les coûts que ça pourrait représenter pour des collectivités locales plus petites, pour avoir une certaine compétitivité ou aller chercher la même technologie, est-ce que vous avez analysé ce que ça peut signifier comme coûts, ça?

1965

**Mme PRISCILLA GAREAU :**

Je pense que dans le cadre des audiences publiques sur la gestion de l'eau dont vous faisiez partie, il y a eu certains mémoires qui ont été déposés à cet effet-là

1970

Donc, ça serait bon que la Commission aille voir les mémoires déposés, entre autres, par la chaire socio-économique de l'UQAM. Je pense qu'ils avaient déposé tous les données à ce niveau-là

1975 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais, je parle des technologies encore plus avancées ou toutes celles qu'on nous étale et qu'on nous a... les détails techniques qu'on a mis devant nous et aussi tous les, je dirais, pas les projets qu'il y a tant pour les odeurs, au plan électronique, et tout ce qu'on a déposé devant nous.

1980

Alors, les gestionnaires privés ont des fonds et des moyens. D'ailleurs, vous le mentionnez vous-même à la page 57, là Si ça doit être ramené aux plus petites collectivités avec ce qu'il y a maintenant comme technologies nouvelles, est-ce que ça ç'a été...

1985

Parce que ça fait quand même trois (3) ans, les études qui ont été déposées devant la Commission sur l'eau. Est-ce que toutes les nouvelles technologies qui sont là sont présentement objet d'évaluation?

**Mme PRISCILLA GAREAU :**

1990

Je ne sais pas si je comprends bien votre question. Mais, au niveau technologique, pour moi, ce n'est pas une grosse problématique. Parce que ce n'est pas la technologie, selon moi, la solution au problème, c'est la réduction à la source.

1995

Et, le principe des 3R. C'est des choses très simples. Et, n'importe quelle collectivité, de petite à grande, est capable de faire ça.

2000

Donc, je crois que ce n'est pas au niveau des technologies qui coûtent super cher comme l'incinération ou d'autres techniques qui sont aussi très très polluantes, même si ça n'a pas l'air à ça, là

C'est invisible, mais c'est des polluants organiques persistants. Et, c'est des dioxines furanne qui sont libérées de ça et c'est extrêmement polluant.

2005

Ce n'est pas ça la solution à mon avis. C'est vraiment la réduction à la source. C'est des principes de base et de respect des collectivités.

C'est ça. À mon avis, c'est ça la... ce n'est pas la technologie le problème.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2010

Oui? Une dernière question...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2015 Peut-être une petite dernière pour monsieur Valiquette qui nous fait des propositions sur, depuis quelque temps, là sur les processus de consultation.

Sur les délais, sur les moyens, et caetera, vous réalisez que vos demandes, là ça implique une refonte de la Loi sur la qualité de l'environnement puis de la réglementation qui va avec, là?

2020 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui. Oui.

2025 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui. C'est bien là votre...

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2030 Oui, tout à fait. Écoutez...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... l'objet de votre demande?

2035

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2040 Bien, moi, je pense, je donne un exemple, là Quand je donnais l'exemple qu'on devrait peut-être demander à je ne sais pas si c'est dans ce mémoire-là ou un autre, là que j'ai rédigé où je disais qu'on devrait peut-être exigé que l'entrepreneur dépose trois (3), quatre (4) ans d'avance son étude d'impacts pour donner aux gens le temps d'analyser les choses, puis d'optimiser les choses.

2045 Écoutez, il y a un grand nombre de choses sûrement qu'on peut faire de façon à s'assurer que le processus soit le plus optimal possible. Une chose est sûre, c'est que, actuellement, un processus de quatre (4) mois, de la façon dont on le vit et dont il se vit, c'est inacceptable.

2050 On a eu trois (3)... Nous, il a fallu, les citoyens, d'abord se revirer de façon très très rapide. Il a fallu rapidement... Moi, j'ai été chanceux de pouvoir entrer rapidement au mois de novembre en contact avec ces chercheurs-là

2055 Mais, si je n'avais pas pris les moyens en novembre quand j'ai vu, moi, la monstruosité de ce projet avec les lacunes qu'il avait, si je m'étais pas retourné de bord et je n'avais pas contacté ces gens-là si j'avais attendu en janvier j'aurais été définitivement devant vous avec absolument rien aujourd'hui.

Je me suis retourné de bord parce que j'ai eu, peut-être, la présence d'esprit de le faire rapidement. Étant habitué comme gestionnaire à gérer des choses puis à identifier les éléments prioritaires.

2060

Éléments prioritaires que j'ai vus, moi, d'abord, j'ai essayé de vérifier avec mes amis d'un peu toutes les firmes de génie-conseil Lavalin, Soprin, parce que vous savez que j'ai oeuvré dans le milieu de l'environnement et je connais plusieurs personnes dans tous ces milieux-là

2065

Et, je me suis aperçu très rapidement que ces gens-là étaient déjà avaient déjà des petits contrats avec *BFI*. Il avait fait le tour, il leur avait donné tous des contrats.

Alors, je me suis retourné de bord, puis j'ai réussi à rentrer en contact avec les gens du Front Commun. Puis, j'ai été chanceux de pouvoir le faire.

2070

Ce que je dis maintenant, c'est qu'il faut s'organiser pour donner plus de temps. Est-ce que c'est quatre (4) mois, cinq (5) mois, six (6) mois, sept (7) mois, huit (8) mois? Il faut regarder ça pour améliorer le processus.

2075

Et, mes commentaires sont, si vous voulez, je veux par mes commentaires non pas faire un reproche à la Commission, mais souligner la place qui doit être accordée aux citoyens puis rendre le processus le plus, je serais porté à dire en anglais, *user friendly* pour les citoyens.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2080

Le plus facilitant possible?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2085

Ou le plus facilitant possible. C'est ça, *user friendly*, facilitant.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Merci, monsieur Valiquette.

2090

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Merci.

2095

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Est-ce qu'une petite pause... peut-être très légère, parce qu'il y a, là maintenant monsieur Valiquette de nouveau avec madame Desormeaux pour le Comité des citoyens du Parc Desrosiers et l'Association des retraités de l'enseignement du Québec.

2100

On peut faire une légère pause, un petit cinq (5) minutes et puis, on se retrouve.

-- À 10 h 27, **SUSPENSION**

2105 -- À 10 h 33, **REPRISE DE L'AUDIENCE**

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2110 Je demanderais à madame Desormeaux et à monsieur Valiquette de s'amener. Alors, rebonsoir! J'ai annoncé madame Monique Desormeaux, mais c'est madame Juliano.

**Mme TINA JULIANO :**

2115 Oui, ce n'est pas grave. Je n'étais pas sûre si c'était moi ou pas, là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2120 Alors, madame Tina Juliano. Mais, vous êtes bien, vous représentez bien tous deux (2), le Comité des citoyens du Parc Desrosiers?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

2125 **Mme TINA JULIANO :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2130 Bon. Alors, on s'entend bien.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2135 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2140 Encore une fois, est-ce que vous souhaitez que je vous fasse signe?

**Mme TINA JULIANO :**

Bien, moi, j'ai à peu près une page et demie (1 ).

2145 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

De notes.

2150 **Mme TINA JULIANO :**

Une petite page de rien, là Ça ne devrait pas être long.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2155 Ça ne devrait pas être trop long notre intervention. Écoutez, Tina et moi sommes bénévoles du Comité du Parc Desrosiers depuis plusieurs années. Tina, beaucoup plus que moi, pas parce qu'elle est plus vieille, là mais parce que ça fait plus longtemps qu'elle est dans le secteur.

2160 Et, je vais laisser Tina commencer, là vous lire ce qu'elle a écrit.

**Mme TINA JULIANO :**

2165 Rebonjour!

2170 *Alors, le Parc Desrosiers existe depuis vingt (20) ans. Il y a eu un partenariat avec la Ville de Le Gardeur et ses bénévoles. Des bénévoles du quartier qui ont mis du temps, de l'énergie et du coeur.*

2175 *De la part de la Ville ce projet a coûté plus de trois cent mille dollars (300 000,00 \$). Aujourd'hui, vingt (20) ans plus tard, il y a la ligue de soccer de Le Gardeur qui vient jouer sur ce terrain. Il y a aussi les garderies qui viennent avec les petits bouts de chou pour jouer et profiter de ce beau parc.*

2180 *Les jeunes du quartier viennent jouer au soccer, au volley-ball, au basket et au hockey ainsi que les jeux dans le parc. Ce parc est très achalandé par beaucoup de gens, jeunes et moins jeunes.*

2185 *Nous sommes très inquiets du projet de BFI car une fois agrandi il sera à peu près à neuf cents (900) mètres de là ce qui est très très proche. Les biogaz, l'air qu'on respire, la qualité de l'eau.*

*Au printemps, le débit d'eau, il est très très fort qui vient de la forêt ou plutôt qui va venir des vidanges, alors moi, ça m'inquiète beaucoup, beaucoup.*

2190 *Puis, en tant que bénévole depuis dix-huit (18) ans dans ce parc, je  
crois que c'est la destruction de ce parc et de nos vingt (20) ans  
d'efforts.*

Merci.

2195

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui. Le Parc Desrosiers pour vous le resituer, vous le voyez, là bien, au bout des rues Chantal, Monique et...

2200

**Mme TINA JULIANO :**

Jean-Pierre.

2205

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

... Jean-Pierre, là Donc, le Parc Desrosiers est à moins de un (1) kilomètre du site. Le Parc Desrosiers, l'année dernière a fêté ses vingt (20) ans. Le Parc Desrosiers sert depuis plusieurs années aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste du secteur Le Gardeur.

2210

Alors, c'est un parc, là où les dernières festivités de Saint-Jean, on a eu à peu près trois mille (3 000) personnes qui sont venues fêter au Parc Desrosiers.

2215

Alors, évidemment, on s'inquiète énormément de ce qui se peut advenir dans l'utilisation du Parc. Il y a un certain nombre de questions qui viennent aux gens du Comité, aux utilisateurs.

Première question: Est-ce que le Parc va survivre? Et, dans quelles conditions? Est-ce que le Parc va éventuellement faire l'objet de ce qu'on appelle une expropriation?

2220

Hein, on a vu dans les questionnements de la Commission par rapport aux zones tampons et à l'expropriation. Alors, est-ce que... c'est une facilité publique qui a coûté autour de trois cent mille dollars (300 000,00 \$).

2225

Et, là on parle de la construction, si vous voulez, du bâtiment et du terrain, l'aménagement du terrain. Donc, un montant de trois cent mille dollars (300 000,00 \$) attaché à la construction proprement dite et non pas d'année en année à gérer ce parc-là et en assurer, là le suivi, là dans l'environnement municipal.

2230

Est-ce que le Parc va être ouvert en fonction des vents? Alors, ça, c'est une question aussi. On ouvre des parcs en fonction de la pluie. Est-ce que là on va être obligé d'ouvrir ce parc-là en fonction des vents?

Alors, il va y avoir, éventuellement, un avis de: Vent dominant qui vient vers le parc. Est-ce qu'on va devoir empêcher les gens d'aller dans ce parc-là?

2235

Est-ce que les terrains de basketball et de soccer vont devoir être raclés avant chaque partie pour enlever les papiers et autres ordures portés par le vent?

2240

Hein? Alors, c'est des préoccupations des utilisateurs. Est-ce que les goélands vont venir se reposer dans notre Parc? Est-ce que les goélands suite à un coup de canon vont se reposer avant de réattaquer le site?

2245

Parce qu'on sait, et puis ç'a été discuté durant les périodes de questionnement, là que les goélands, la partie Nord ne servant plus, il va falloir qu'ils aillent ailleurs pour se déposer temporairement avant de revenir.

Autre question: Est-ce que les équipements de secours vont être modifiés dans le Parc pour tenir compte d'un surplus ponctuel de biogaz éventuels?

2250

Est-ce que la poussière va empêcher l'utilisation du Parc? On a parlé qu'il y aurait plus de poussière dans le secteur. Est-ce que ça va empêcher l'utilisation du Parc?

Alors, c'est un certain nombre de questions qui viennent, là comme ça, très rapidement aux utilisateurs du Parc et aux gens du Comité.

2255

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci, madame Juliano, monsieur Valiquette. La Commission a fait sa visite de secteur, elle est allée... Alors, on a vu où est situé le Parc Desrosiers.

2260

Une très brève question. Est-ce qu'il n'y a pas une sorte de joint, de jonction à un moment donné avec le Sentier de la Presqu'île?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2265

Non.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2270

Il n'y a pas de projet dans ce coin-là non plus?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Non, il n'y a pas de...

2275

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

De jonction?

2280 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Non. La seule jonction qu'il y a, c'est la piste cyclable.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2285

C'est ça.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2290

Alors, la piste cyclable de Le Gardeur qui va jusqu'au Parc Desrosiers. Comme disait Tina, il y a... le Parc est optimisé dans son utilisation avec les ligues de soccer, là des jeunes, entre autres, là On parle des plus jeunes. La dimension du Parc, là on parle des enfants, je crois, de cinq (5) ans à onze (11) ou douze (12) ans...

2295

**Mme TINA JULIANO :**

Oui.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2300

... à peu près, là Et, c'est un parc qui est très utilisé aussi par les femmes enceintes du secteur, hein. C'est un parc où les gens vont se rencontrer. Il y a des tables à pique-nique. Et, souvent, il y a des dames avec des carrosses, des landaus et elles vont se reposer dans ce parc-là et changer d'air.

2305

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est nettement...

2310

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Changer d'air , si vous me permettez le...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2315

C'est un équipement qui est nettement municipal, le trois cent mille dollars (300 000,00 \$)?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2320

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Et, le reste, c'est entretenu et c'est géré aussi par des bénévoles...

2325

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui. C'est que...

2330

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... à part ça?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2335

C'est ça. Ce qui s'est produit, c'est que le Parc Desrosiers jusqu'à l'année dernière est un parc, l'année dernière ou il y a deux (2) ans, est un parc maintenu en grande partie par des bénévoles.

2340

Donc, la Ville avait payé suite à des démarches faites par les citoyens et tout ça, avait finalement créé un parc il y a à peu près une dizaine d'années, un parc avec des installations dignes de ce nom.

2345

Et, les bénévoles avaient continué à s'occuper du parc. Donc, quand on parle de bénévolat, on parle vraiment, là pour la tenue de la patinoire, l'ouverture du Parc...

**Mme TINA JULIANO :**

Les lumières.

2350

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

... les lumières, allumer les lumières. Vraiment une vie de parc, là de communauté de quartier.

2355

**Mme TINA JULIANO :**

Vraiment parc de quartier.

2360

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Et, il y a, à peu près, deux (2) ans, par entente avec la Ville de Le Gardeur, la Ville a décidé de l'inclure dans ses parcs. Alors, il y avait des avantages pour les bénévoles.

2365

Mais, il y a quand même un Comité de parc qui a été maintenu, une espèce de comité de vigilance, si vous me permettez pour s'assurer avec la Ville de la meilleure utilisation possible du Parc.

2370

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ah! D'accord. Donc, votre Comité de citoyens, là du Parc, il date de ce moment-là?

2375

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Non, il date de... ça fait vingt (20) ans.

2380

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

O.k.

**Mme TINA JULIANO :**

Le Parc Desrosiers existe depuis vingt (20) ans. Parce qu'on a fêté au...

2385

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Le Comité date du début de...

2390

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

2395

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... de la naissance du Parc, finalement?

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2400

Oui.

**Mme TINA JULIANO :**

Mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) exactement.

2405

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Quand vous parlez d'apports d'ordures par le vent...

2410 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

2415 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... est-ce que c'est quelque chose auquel vous avez affaire maintenant? Ou c'est quelque chose que vous craignez qui arrive à cause du fait que le site va se rapprocher?

2420 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Bien, écoutez, moi, je vous dirais qu'actuellement avec le site, moi, personnellement, je ne suis pas dans ce parc-là régulièrement, là

2425 Mais, ce que je vous dirais, moi personnellement, Tina peut peut-être, elle a des enfants qui y vont régulièrement et tout ça. Moi, je peux vous dire que personnellement, à la hauteur du site et à la hauteur des amoncellements et tout ça, ça m'inquiète particulièrement pour le futur.

2430 Comme on parlait tantôt, à partir du huitième étage avec le vent qui porte, j'imagine, là que des papiers et autres peuvent facilement peut-être voyager de un demi-kilomètre ( ) à un (1) kilomètre, là

**Mme TINA JULIANO :**

2435 Parce que de chez nous, moi, je reste sur la rue Jean-Pierre et je prends la piste cyclable et je m'en vais au Parc Desrosiers et les vents sont très très forts et très très dominants.

2440 Alors, si mettons, une façon de parler, si des vidanges viennent qu'à dépasser les arbres, le peu d'arbres qui va rester, si les vidanges viennent qu'à dépasser vraiment les arbres, alors d'après moi, c'est sûr et certain qu'il va y avoir des vidanges.

Parce que les vents sont trop forts. Et, depuis quelques années, moi, ça fait exactement dix-huit (18) ans que je reste là et depuis quelques années, j'ai remarqué que... avant ça, il n'y avait pas autant de vents que ça.

2445 Puis, de plus en plus, je trouve que les vents, ils deviennent de plus en plus forts et vraiment, là très très forts, là assez inquiétant pour dire vraiment, là Il va-tu y avoir quelque chose qui va se passer?

2450 Alors, pour moi, c'est vraiment une inquiétude.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Alors, votre crainte, là c'est que...

2455 **Mme TINA JULIANO :**

Ah, oui! Définitivement.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2460

... ça vous apporte ces inconvénients-là D'accord. Merci beaucoup.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2465

Parfait. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2470

Merci.

Et, nous appelons, maintenant, l'Association des retraités de l'enseignement du Québec, madame Yvonne Pelletier.

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2475

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire. Mon mémoire n'est pas très long. Il n'est pas scientifique non plus mais il représente les cinq cent soixante-quinze (575) membres de notre Association, dans la région.

2480

(Mme PELLETIER FAIT LECTURE DU MÉMOIRE)

Merci. J'ai une pétition à annexer à mon mémoire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2485

Et, vous l'annexez, vous la déposez avec?

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2490

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2495

Peut-être une très brève question que j'aimerais bien vous poser, poser à la pédagogue. À la page 3 de votre mémoire, vous parlez d'éduquer dès l'enfance, amener chaque individu à modifier ses comportements , mais l'éducation des adultes...

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2500 Aussi, évidemment. Les enfants ne peuvent pas être...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2505 ... comment la voyez-vous? Qu'est-ce qui peut être fait socialement, là?

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2510 Les enfants ne peuvent pas être éduquer sans les adultes, c'est évident. Ça prend des guides. Disons, moi, je n'ai pas de plan au niveau de la réforme en éducation. Mais, je crois qu'il y a quelque chose à faire à la maison pour commencer.

Si le petit enfant au lieu de jeter son verre à la poubelle, son verre en plastique, il le met dans le contenant pour les rebuts à recycler, bien déjà c'est une action.

2515 Au lieu de jeter le litre de lait vide, le rincer... mais, il ne faut pas gaspiller l'eau par contre. Voyez-vous, il y a toujours un autre point de vue à avoir.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2520 Mais, le comportement des adultes eux-mêmes, là c'est de ça que je vous parle.

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2525 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que...?

2530 **Mme YVONNE PELLETIER :**

2535 Si un conducteur jette sa canette de liqueur par la fenêtre de son auto puis il y a trois (3) enfants à l'intérieur, je pense que ce n'est pas bien éduquer. C'est un mauvais geste, un mauvais exemple.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie.

2540 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bien, d'abord, j'aimerais juste avoir une idée un petit peu plus claire de votre association, là Vous nous avez dit qu'au niveau de la région, vous représentiez environ cinq cent soixante-quinze (575) membres?

2545

**Mme YVONNE PELLETIER :**

La région représente, Le Gardeur, Lachenaie, Charlemagne, Repentigny, Lavaltrie... non, L'Assomption, L'Épiphanie, on est divisés en neuf (9) régions au niveau du Québec.

2550

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord.

2555

**Mme YVONNE PELLETIER :**

Et, c'est une, disons que c'est un secteur. Parce que la région c'est la Laurentie et ça va jusqu'à Laval et ça dépasse, Joliette, et caetera, là

2560

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Vous avez l'air de vous impliquer, en tout cas, socialement, là vous êtes représentante au Comité de l'environnement?

2565

**Mme YVONNE PELLETIER :**

Oui. Il y a un... Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2570

Expliquez-moi ça.

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2575

Il y a un Comité d'environnement au niveau provincial qui a des... disons l'organigramme, il y a le niveau provincial. Ensuite, chaque région a ses représentants de Comité. Puis, chaque secteur a ses représentants ensuite.

2580

Alors, ce qui fait plusieurs personnes impliquées au niveau de l'environnement. Puis, ici, bien avec le mégadépotoir, bien il faut être sensibilisés. J'essaie de sensibiliser davantage les membres. Puis, ils sont bien contents de voir ce que le BAPE fait présentement.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2585 Et, la pétition que vous déposez, c'est une pétition qui est signée par vos membres ou vous...

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2590 Pas seulement par les membres.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... avez fait un travail à l'extérieur?

2595

**Mme YVONNE PELLETIER :**

2600 Pas seulement par les membres parce que dans nos... on n'exclut pas les autres dans nos activités. On a des amis aussi. Alors, c'est tous ceux qui étaient présents lors de certaines activités qui ont bien voulu signer.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Merci, madame.

2605

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, madame.

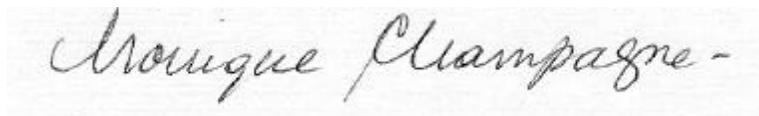
2610 Alors, on me mentionne que personne ne s'est inscrit pour se prévaloir d'un droit de rectification. Alors, nous allons donc arrêter les travaux pour ce soir. Et, nous nous retrouvons à treize heures trente (13 h 30) demain. Merci et bonne fin de soirée!

**-- À 22 h 55, L'AUDIENCE EST AJOURNÉE AU LENDEMAIN À 13 h 30**

2615

Je, soussignée, **MONIQUE CHAMPAGNE**, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes sténotypiques, le tout conformément à la Loi.

2620 Et j'ai signé,



**MONIQUE CHAMPAGNE**, sténotypiste officielle